

PROJET ÉOLIEN DE TERSAINLY ZOOM SUR L'INSTRUCTION



DÉCEMBRE 2021

DÉPÔT DU DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE EN PRÉFECTURE

Le résumé non technique (RNT) du dossier sera disponible en mairie et sur le site internet du projet un mois avant le dépôt. Le RNT contient un résumé du projet, de ses enjeux et impacts pour chaque thématique étudiée.



ANNÉE 2022

EXAMEN DU DOSSIER PAR LES SERVICES DE L'ETAT



AVRIL 2022

DEMANDE DE COMPLÉMENTS

Qu'est-ce qu'une demande de compléments ?

À compter du dépôt du dossier, les services de l'Etat amorcent la phase d'instruction. Celle-ci peut déboucher sur une demande de compléments qui a pour objet de renforcer ou préciser certains points du projet.



SEPTEMBRE 2023

ENQUÊTE PUBLIQUE

Qu'est-ce qu'une enquête publique ?

Une enquête publique est obligatoire, elle permet aux habitants des communes se trouvant dans un périmètre de 6km autour du projet de :

- Consulter toutes les pièces du dossier,
- Poser des questions et donner leur avis sur le projet avant la fin de l'instruction du dossier,
- Formuler des observations.



2023

DÉCISION PRÉFECTORALE

**POUR PLUS
D'INFORMATIONS,
RENDEZ-VOUS SUR**

www.projeteolien-tersainly.fr